

RAPPORT N° 394 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 1^{ER} JUILLET 2023

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 24 juin au 1^{er} juillet 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins deux (2) personnes ont été assassinées au cours cette période dans les provinces de Bururi et de Cibitoke.

Le rapport déplore aussi le cas d'un (1) militaire qui a été grièvement blessé par un policier en province de Bururi.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la nuit de lundi 26 juin 2023, un homme connu sous le nom de Baranshamaje, âgé de 49 ans, a été assassiné à coups de poignard par des individus non identifiés sur la sous-colline de Fuku de la colline de Jenda, en commune de Songa de la province de Bururi (sud du Burundi).

Selon des sources locales, le mobile de l'assassinat de cet ouvrier originaire de la commune de Nyarusange en province de Gitega reste inconnu.

SOS-Torture Burundi déplore la persistance des assassinats ciblés en province de Bururi et demande une enquête approfondie et impartiale pour identifier les auteurs de cette criminalité afin de les traduire devant la justice et ainsi juguler ce phénomène criminel qui secoue de manière particulière cette contrée depuis déjà trois mois.

- Dans la nuit de jeudi 29 juin 2023, un membre de la ligue des jeunes Imbonerakure, affiliée au parti CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie), connu sous le nom de Hagabimana, a été abattu par balles par des militaires en patrouille nocturne sur la

colline de Kayange en commune de Musigati de la province de Bubanza (nord-ouest du Burundi), à quelques mètres de la lisière de la forêt naturelle de la Kibira.

Selon des sources locales, des militaires en patrouille ont croisé tout près de la forêt naturelle de la Kibira deux Imbonerakure à qui ils ont sommé de s'arrêter. Cependant, ils n'ont pas voulu obtempérer, ce qui a incité ces militaires à ouvrir le feu sur eux dont Hagabimana a succombé sur-le-champ, au moment où son compagnon a réussi à prendre le large.

2. Atteinte au droit à l'intégrité physique

- Dans la soirée de mardi 27 juin 2023, l'Adjudant-major Joachim Bizimana, un militaire affecté à l'Ecole des Sous-officiers (ESO) de Bururi (sud du Burundi), a été grièvement blessé à son œil droit au chef-lieu de la commune de Matana dans la même province de Bururi par un policier du nom de Caporal-chef Rodrigue Ntiranyibagira.

Selon des témoins, l'Adjudant-major Joachim Bizimana se trouvait, avant l'incident, dans un bistro situé au centre de Matana et, au moment de rentrer, il aurait refusé de payer sa consommation. C'est alors que le propriétaire du bistro a fait appel à ce policier qui est aussitôt intervenu en frappant violemment le militaire au visage avec son ceinturon de police.

Les mêmes sources ont précisé que la victime a d'urgence été évacuée à l'hôpital de Matana où elle reçoit de soins intensifs, tandis que le policier Rodrigue Ntiranyibagira a été arrêté et conduit au cachot de la police à Matana pour des raisons d'enquête.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à

travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.